

Joseph Ferrayé
Résidence Mont-Fleuri bat. K

F-06270 VILLENEUV-LOUBET

Le Conseil de Fribourg dont il est question, est l'Avocat André CLERC qui avait confirmé que la Juge Christine JUNOD détenait des documents bancaires à hauteur de 24 milliards de dollars.

De son côté, Didier TORNARE révélait les informations obtenues lors d'un entretien avec Pierre MOTTU qui confirmait que des centaines de milliards de dollars avaient été versés pour les brevets FERRAYÉ...

Pièce 059

Pièce 168

Recommandé

Madame
Le Juge d'Instruction
Christine Junod
Palais de Justice
1, Place du Bourg-de-Four

CH-1202 GENEVE

Genève, le 16.10.03

Concerne : Kuwait / P/1094/96 Plainte de Mr Joseph Ferrayé

Madame le Juge d'Instruction,

Suite à l'entretien téléphonique du 13 et que j'ai eu avec une de vos greffières en charge du dossier sous-rubrique, par la présente, je vous prie de bien vouloir m'indiquer le sort réservé à mon affaire. Une demande de sort vous a déjà été envoyée par pli recommandé en août-septembre de cette année, laquelle est demeurée sans réponse de votre part.

Il faut relever que mon Conseil de Fribourg observe un silence bien pieux dans cette affaire, ceci malgré mes relances téléphoniques ou écrites.

D'une manière générale, tous les acteurs semblent bien peu pressés de voir un épilogue judiciaire à mon affaire. P/1094/96 indique que l'affaire dure depuis sept (7) ans maintenant. Peut-être cherche-t-on à jouer la prescription, comme dans le cadre de l'affaire de la BCGe ?

Madame le Juge d'Instruction, je vous serais vraiment très reconnaissant que vous teniez compte de ce courrier et que des informations sérieuses me parviennent dans les plus brefs délais.

Je vous prie de croire, Madame le Juge d'Instruction, à l'expression de mes sentiments distingués.

Joseph Ferrayé